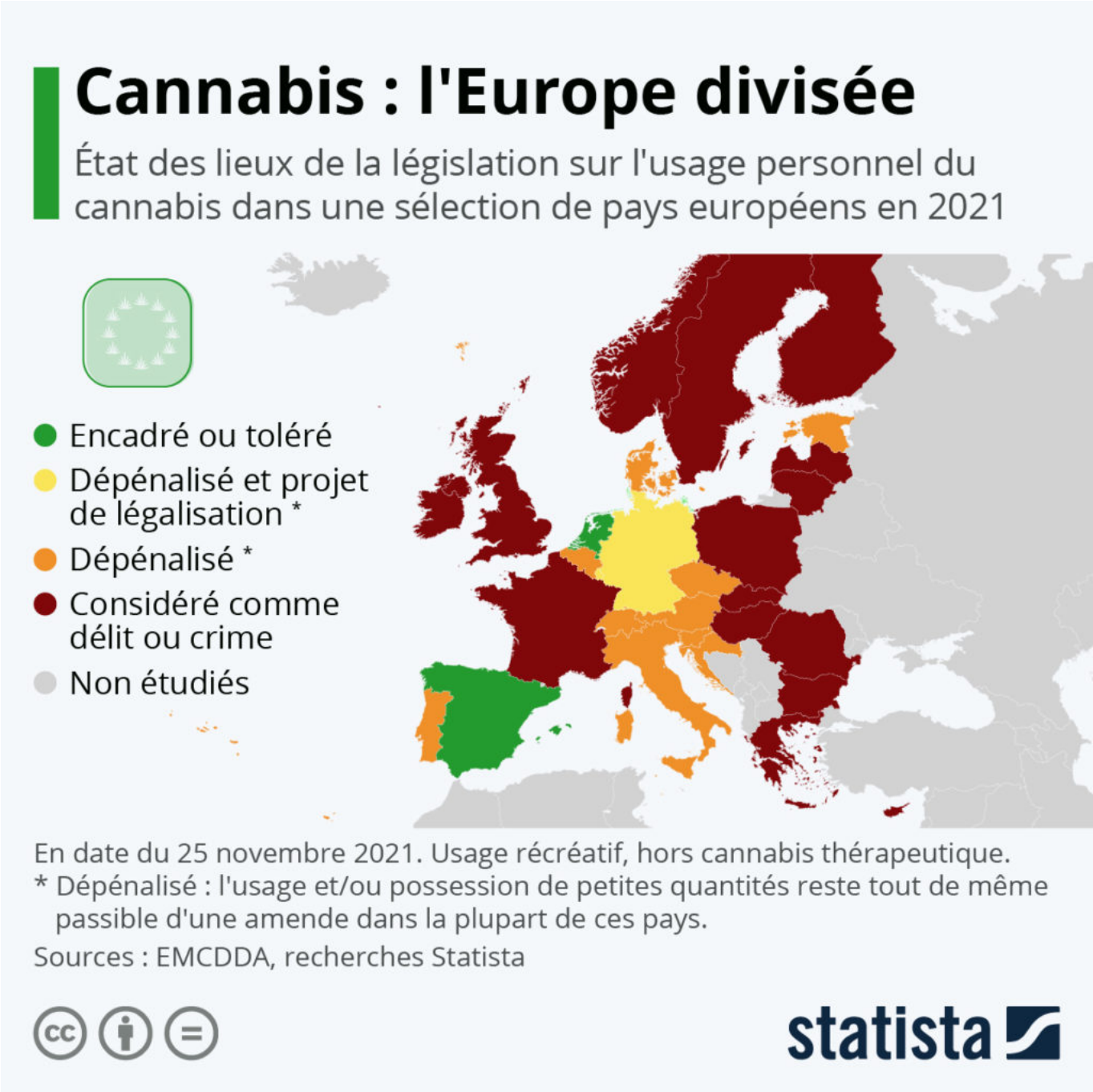
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Cannabis : l'Europe divisée



Dans son contrat de coalition dévoilé mercredi, le futur gouvernement allemand prévoit de légaliser le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

cannabis récréatif, rompant ainsi avec la politique moins libérale de la CDU en matière de drogue. « Nous introduisons la distribution contrôlée de cannabis aux adultes à des fins récréatives dans les magasins agréés, ce qui permet de contrôler la qualité, d'empêcher la distribution de substances contaminées et de protéger la santé publique », peut-on lire dans le document. L'Allemagne rejoint donc le Luxembourg, qui s'apprête à autoriser la consommation et la culture de marijuana dans la sphère privée en 2022 (si la loi est définitivement adoptée par le Parlement).

À l'heure où certains experts pointent du doigt l'échec des politiques de répression et où plusieurs pays prennent une approche radicalement différente en choisissant la voie de la dépénalisation, la législation française en matière d'usage et de détention de cannabis fait toujours partie des plus répressives d'Europe. Comme le montre notre carte, si aucun pays européen n'a pour le moment officiellement légalisé le cannabis récréatif, certains, comme l'Espagne et les Pays-Bas, tolèrent ou encadrent sa consommation. D'autres l'ont décriminalisé, comme le Portugal, l'Italie, la Belgique, la Suisse ou encore la République tchèque, où l'usage et la détention de petites quantités à des fins personnelles ne constitue pas un délit (mais peut dans certains cas toujours être passible d'une amende).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

(Vidéo) Les douaniers d'Avignon félicités pour 3 tonnes de cannabis cachées dans des cagettes de tomates

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



« Je félicite les douaniers d'Avignon qui viennent de réaliser la plus importante saisie douanière de cannabis sur le territoire national depuis octobre 2018 », commente Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes publics, vendredi 16 avril.

Les douaniers d'Avignon ont saisi plus de 3 tonnes de résine de cannabis conditionnées sous forme de tomates, le 14 avril dernier. La valeur de la marchandise est estimée à près de 20 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail. Suite à un contrôle à la barrière de péage d'Arles, sens Espagne-Italie, sur un camion frigorique marocain avec deux personnes à bord, la brigade a mis la main sur 26 palettes de tomates comportant des boules de résine de cannabis enrobées de cellophane. Le chien anti-stupéfiant a permis de trouver 3 002,4 kg de résine de cannabis, rapidement extraits du chargement et saisis. Les deux occupants du camion ont été placés en retenue douanière et le Parquet immédiatement informé.

La précédente saisie douanière de cannabis d'une telle envergure sur le territoire national remonte au 6 octobre 2018, date à laquelle les agents de la brigade de Nîmes avaient intercepté 3,1 tonnes de résine de cannabis.